

## Communiqué joint sur la réforme du lycée

Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public  
Société Mathématique de France

22 novembre 2009

Un document présentant les modalités d'organisation des trois niveaux Seconde-Première-Terminale ainsi que les grilles des horaires prévus dans ces classes, est en ligne sur le site du Ministère depuis le jeudi 19 novembre.

Il est à noter que seules les voies générales sont présentées à ce jour.

Les grilles horaires présentées ne permettent pas d'envisager un rééquilibrage entre les différentes séries et laissent présager une diminution importante et non justifiée des enseignements scientifiques dans leur ensemble.

L'APMEP et la SMF présentent ici une analyse des propositions ministérielles et rappellent, comme principe de base, que tout élève du lycée doit avoir accès à un enseignement scientifique, de culture pour les uns, de fond pour les autres. Nous vivons aujourd'hui dans une société où la science et la haute technologie sont de plus en plus présentes dans le quotidien, et un minimum de connaissances scientifiques, dont des mathématiques, est absolument indispensable à tous les futurs citoyens.

Une constatation immédiate et alarmante : la globalisation probable de toutes les heures dédoublées et une redistribution de ces heures aux équipes pédagogiques, qui serait alors soumise aux décisions locales et sans cadrage national. Les conditions d'enseignement seraient rendues beaucoup plus difficiles, pour les élèves et leurs professeurs, entraînant des enseignements à plusieurs vitesses selon la nature sociologique des établissements scolaires.

Détaillons pour chaque classe l'analyse des propositions.

### **Pour la nouvelle classe de Seconde.**

- Sans aucune justification, l'horaire global de sciences pour tous est diminué, notamment l'horaire en physique-chimie et SVT. Les mathématiques, quant à elles, perdent l'heure d'aide individualisée. A l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle, une telle orientation, qui semble restreindre l'enseignement scientifique en seconde, paraît tout à fait déraisonnable.
- La prévisible disparition de tous les dédoublements est inquiétante : il est inconcevable de former les élèves aux nouvelles technologies avec des groupes de classes non dédoublées. L'accent est pourtant mis dans les programmes sur l'utilisation et la maîtrise des logiciels ainsi que sur la découverte de l'algorithmique.
- Nous notons avec satisfaction l'introduction d'un enseignement d'exploration intitulé "Méthodes et pratiques scientifiques". Toutefois, il devra être proposé et mis en place dans tous les lycées de France, pour permettre aux élèves intéressés par les sciences, marginalisées dans le tronc commun, de s'investir davantage dans leurs matières de prédilection.
- L'accompagnement personnalisé remplace l'aide individualisée. Si l'on peut se réjouir que cet accompagnement soit proposé à tous les élèves, il est indispensable d'en délimiter les contenus et les exigences. Notamment, permettra-t-il aux élèves intéressés de travailler

d'avantage en mathématiques ou en sciences, dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements ? Toutes les disciplines vont devoir proposer un projet pour ces deux heures d'accompagnement en concurrence les unes des autres, ce qui ne sera pas forcément profitable pour les élèves. Le problème des effectifs de ces heures d'accompagnement se pose également : si chaque élève choisit ce qu'il veut faire, la gestion a priori des groupes et des horaires des enseignants sera difficile.

### **Pour le cycle terminal.**

- La réforme devait renforcer le pôle scientifique en série S, ce que contredit la réduction de 10h30 à 10h des mathématiques en cycle terminal de la série S.
- L'expression *mathématiques appliquées*, utilisée pour les voies L et ES, n'a pas été définie et n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable. Son contenu doit être très rapidement précisé. Les professeurs de mathématiques, attachés à considérer leur discipline comme un tout, s'étonnent que cette distinction qui n'existe pas dans les premières années universitaires fasse ainsi son apparition au lycée.
- Ici encore il est impensable de faire travailler les élèves individuellement sur l'outil informatique en classe entière.

### **La classe de Première.**

- Un horaire de 4 heures de mathématiques en classe entière, sans dédoublement, est une erreur fondamentale pour la série S qui voit la part de l'enseignement scientifique en net recul. Que peut-on raisonnablement espérer enseigner dans cet horaire ? De plus, les sauts pédagogique et conceptuel que cet horaire va induire, de 4 heures en Première à plus de 6 heures en Terminale, va renforcer les difficultés de beaucoup d'élèves de cette série et, à terme, va accentuer la désaffection pour les études supérieures scientifiques déjà constatée. Répétons-le : à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle, diminuer la part de l'enseignement scientifique en première S paraît une orientation tout à fait déraisonnable. L'horaire de 5 heures de mathématiques doit y être maintenu.
- L'enseignement de spécialité en Première ES disparaît alors que les horaires et les programmes en étaient équilibrés.
- Un enseignement de mathématiques générales n'est pas proposé à tous les élèves de la série L. Accepter un arrêt complet de la formation scientifique et mathématique en seconde pour des élèves qui se destineront, par exemple, au concours de professeurs des écoles, est une erreur, déjà signalée dans plusieurs rapports de l'Inspection Générale.
- L'enseignement de spécialité proposé en L ne sera pas choisi puisqu'il est mis en parallèle avec des enseignements importants pour les élèves littéraires, comme les langues de l'antiquité ou la LV3. Il serait plus pertinent de prévoir deux enseignements au choix, de 2h chacun par exemple, afin de permettre aux élèves littéraires de construire leur formation avec un bon niveau littéraire sans pour autant sacrifier une formation mathématique dont ils pourront avoir besoin dans leurs études supérieures. Cela permettrait également d'équilibrer l'horaire total de la série L avec celui des autres séries : un horaire global inférieur dévalorise la section littéraire aux yeux des élèves et de leurs parents.

### **La classe de Terminale**

- La plupart des inquiétudes formulées pour les classes précédentes se retrouvent à ce niveau.

- La série S propose un enseignement de spécialité intitulé *informatique et sciences du numérique*, ce qui introduit une nouvelle discipline dans l'enseignement scientifique du lycée. Les contenus et les objectifs de cet enseignement de spécialité, ainsi que ses relations avec les spécialités actuelles de terminale S, restent flous. Ils devront être précisés le plus tôt possible, notamment par rapport à la spécialité mathématique, afin d'éviter des effets de concurrence.